



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2006

Inauguration 16 nouveaux logements sociaux et communautaires, à Saint-Pamphile

SAINT-PAMPHILE, Québec, 5 novembre 2006 — Des personnes âgées en légère perte d'autonomie disposent maintenant de plus de ressources grâce à la construction des 16 logements de la Villa Joie de Vivre, à Saint-Pamphile.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui, à l'occasion de l'inauguration de l'immeuble, monsieur Steven Blaney, député fédéral de Lévis - Bellechasse, au nom de l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement social, monsieur Norbert Morin, député de la circonscription provinciale de Montmagny - L'Islet et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, au nom de madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, et monsieur Clermont Pelletier, maire suppléant de la ville de Saint-Pamphile. Outre messieurs Blaney, Morin et Pelletier, monsieur Claude Whittom, président du conseil d'administration des Habitations Saint-Pamphile, était présent à la cérémonie, de même que des résidents et des partenaires du milieu.

« Le nouveau gouvernement du Canada est heureux de travailler avec le gouvernement du Québec, la municipalité et les représentants du milieu communautaire pour mieux répondre aux besoins en logement des personnes âgées en légère perte d'autonomie, » a déclaré monsieur Blaney, heureux de démontrer à nouveau que le Nouveau Gouvernement du Canada procure des résultats concrets pour les Québécois. « Les logements inaugurés aujourd'hui offriront à nos citoyens un milieu de qualité, grâce auquel il leur sera possible de demeurer dans leur collectivité, près de leur famille et de leurs amis. »

« La réalisation de ces 16 nouveaux logements est l'aboutissement d'un partenariat exemplaire. Encore une fois, nous avons réussi. Mais c'est avant tout une bonne nouvelle pour nombre de nos aînés qui ont la possibilité de vivre dans des logements sains, sécuritaires, confortables et abordables, tout en demeurant dans un milieu qui leur est à la fois cher et familier », a commenté monsieur Morin.

Plus de 1,5 million de dollars ont été investis par des partenaires publics, communautaires et privés pour réaliser ce projet d'habitation. Les contributions financières nécessaires à sa concrétisation totalisent une somme de 1 165 719 \$ et ont été versées en vertu de l'entente conclue entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Société d'habitation du Québec (SHQ) concernant le logement abordable.

La SHQ accorde aux Habitations Saint-Pamphile une subvention qui s'élèvera à 555 030 \$ alors que la SCHL leur apporte un appui financier de 375 730 \$. Les partenaires du milieu versent pour leur part une somme de 234 959 \$ dont 71 187 \$ proviennent de la Ville de Saint-Pamphile. Le solde de l'investissement est pris en charge par l'organisme au moyen d'un prêt hypothécaire garanti par la SHQ.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Québec en vue de réaliser, d'ici 2009, 20 000 logements sociaux, communautaires et privés destinés à des ménages à revenu faible, modeste ou moyen.

Nouvelles hypothécaires - Inauguration 16 nouveaux logements sociaux et communautaires, à ...

Les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu deux ententes afin d'augmenter la disponibilité de logements abordables au Québec. Ces ententes prévoient une contribution totale de 473 millions de dollars, soit 236,5 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral, et une somme équivalente de la part du gouvernement du Québec et des municipalités qui participent aux programmes *Logement abordable Québec* et *AccèsLogis Québec*.

Sources :

Hélène Bégin
Conseillère en communication
Direction des communications
Société d'habitation du Québec
418-643-5033

Sophie Crête
Communication et Marketing
Société canadienne d'hypothèques et de logement
514-496-4025

Information :

Jonathan Trudeau
Attaché de presse
Cabinet de la ministre des Affaires municipales et des Régions
418-691-2050
514-873-2622